

OBJECTIF : PIÉGER LES DÉCHETS DU VALLAT DE ROUBAUD

Ce projet pilote fait l'objet d'une évaluation continue quant à son efficacité concernant le captage des déchets et la technicité de sa maintenance, permettant d'envisager son maintien et son déploiement à d'autres secteurs du territoire HuCA (Huveaune-Côtiers-Aygallades).

Conformément au Code de l'environnement, il a été conçu pour :

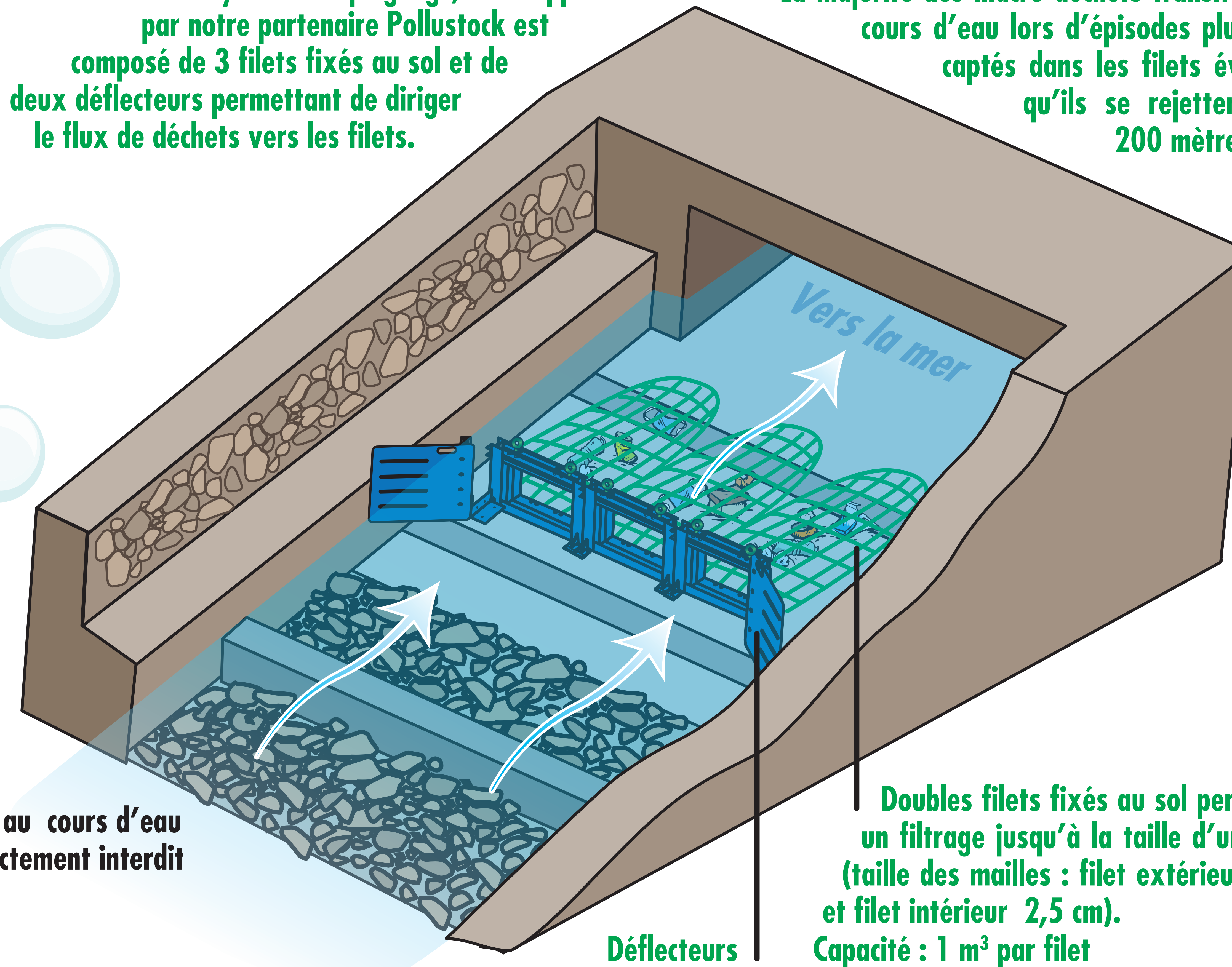
- ne pas impacter la continuité écologique et sédimentaire,
- et ne pas aggraver le risque inondation.

En temps de crue,
à partir d'un certain
niveau d'eau,
les filets sont submergés
et les déchets captés y restent
piégés sans aggraver
le risque d'inondation.

POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR NOTRE TERRITOIRE,
UN FILET EST INSTALLÉ DIRECTEMENT EN TRAVERS D'UN COURS D'EAU
POUR CAPTER LES DÉCHETS QU'IL EMPORTE VERS LA MER.

Le système de piégeage, développé
par notre partenaire Pollustock est
composé de 3 filets fixés au sol et de
deux déflecteurs permettant de diriger
le flux de déchets vers les filets.

La majorité des macro déchets transitant dans le
cours d'eau lors d'épisodes pluvieux sont
captés dans les filets évitant ainsi
qu'ils se rejettent en mer,
200 mètres plus loin.



L'accès au cours d'eau
est strictement interdit

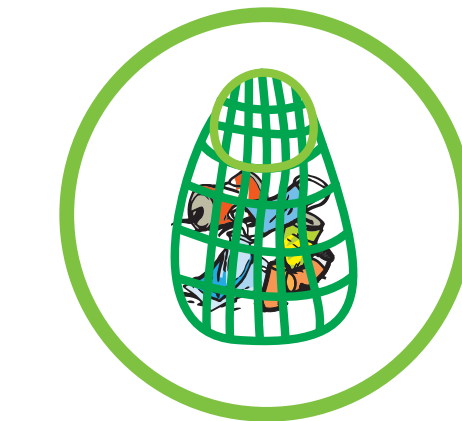
Déflecteurs

Doubles filets fixés au sol permettant
un filtrage jusqu'à la taille d'un mégot
(taille des mailles : filet extérieur 10 cm
et filet intérieur 2,5 cm).
Capacité : 1 m³ par filet

SUIVI DU REMPLISSAGE DES FILETS *



Remise en place
des filets vidés



Par rondes
régulières

Par des capteurs
implantés dans les filets



Dès lors qu'ils sont remplis,
nous intervenons
pour collecter les déchets